

<https://47.snuipp.fr/Integration-dans-la-hors-classe-2019>



Intégration dans la hors classe 2019

- Paritarisme - Intégration dans la Hors Classe -

Date de mise en ligne : mardi 11 juin 2019

Dernière mise à jour : 0000

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Sommaire

- [72 collègues promu-es au grade de \(...\)](#)
- [Règlementation et équité](#)
- [Liste des collègues intégré-es \(...\)](#)
- [Les statistiques](#)
- [Les appréciations :](#)
- [Les barèmes](#)

72 collègues promu-es au grade de la hors classe

L'accès à la hors classe concerne cette année les collègues :

- au 9e échelon avec deux ans d'ancienneté dans l'échelon au 31/08/2019.
- aux 10e et 11e échelons.

Règlementation et équité

La note de service 2019 ne change pas fondamentalement les conditions d'accès à la hors classe.

<https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/odt-e577b.svg>

Recours exceptionnel HCL

- Rien de bien nouveau quant à la « pérennité » de l'appréciation finale, si ce n'est la possibilité de demander une révision dans des cas exceptionnels.
Chose que nous vous invitons à faire le cas échéant.
Voir un modèle de courrier ci-joint.
- À noter :
 - par deux fois la note de service rappelle que « *la carrière des agents a désormais vocation à se dérouler sur au moins deux grades* ».
Elle demande aux IA de « *porter une attention particulière aux agents qui arrivent en fin de carrière* »
 - elle indique de façon formelle que « *Les critères de départage sont examinés dans chaque CAPD* ».
<https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Courrier unitaire - Hors classe

C'est la raison pour laquelle le SNUipp-FSU 47 a pris l'initiative d'un courrier commun (avec le SE-UNSA et le SNUDI-FO) à l'IA afin d'obtenir un départage des ex æquo plus équitable que celui de l'an dernier.
Voir la pièce jointe.

En réponse, l'IA a bien pris en compte l'intégralité de l'AGS pour départager les exaequo, mais il place son appréciation en premier critère de ce départage, alors que nous demandions à ce que ce soit l'AGS...

La proportion femmes/hommes des promu-es reprend celle de la profession :

- 80,56% de femmes promues
- 19,44% d'hommes promus

Liste des collègues intégrés-es dans la hors classe

Nom	Prénom		Nom	Prénom		Nom	Prénom
ARENAS	MARIE		DUPOUY	PASCALE		MEMIN FLECHE	AGNES
ARGIRAKIS	DELPHINE		DURAN	GILDAS		MOIZO	BEATRICE
BAUCHART	MARIE-CHANTAL		FABRE	DOMINIQUE		MOMBELLI	SABINE
BERLIOZ-DUPUY	VERONIQUE		FAUCART	CATHERINE		MORIGNY	OLIVIER
BERTE	MURIELLE		FULCHIC	LAURENCE		NICOULAUD	LAURENT
BILLET	NICOLE		GAY	SYLVIE		PASCUAL	LAURENCE
BOLLEROT	CLAUDE		GENSOUS	NATHALIE		PATUREAU	ANTONIA
BONHOMME	ASTRID		GONTIER	MARC		PENNET	ANNE-SOPHIE
BORTHWICK	VERONIQUE		GRACE	VERONIQUE		PIERRE-MALIFARGE	MARYLINE
BOUBBICHE	ZINA		HAGARD	LAURENCE		PLANA	SABINE
BOUFFERON	PATRICIA		HENAFF	STEPHANIE		PREHAUT	FLORENCE
BOURRIBON	EMMANUELLE		HILT	CHRISTOPHE		PUJOL	PHILIPPE
CALCUL	VALERIE		HUTEAU	STEPHANE		RIGAUDIE	ANNIE
CALMETTES	CLAUDINE					RIVIERE	GHISLAINE
CAPDEPON	MARIE-LAURE		LANDES	CHRISTELLE		ROSSI	DANIELE
CAVERO	MARYSE		LE BRIS	VERONIQUE		RUESGAS	MURIELLE
CHAILLOT	JEAN-LUC		LE ROU	MICHELE		SERIS	SOPHIE
COLOMBIE	CECILE		LETAINTURIER	NOELLE		SIKORA	CELINE

Intégration dans la hors classe 2019

CORRADINI	VALERIE	LOM	ELISABETH	SORBES-GARDERE	CORINNE
DA FONSECA	CARLOS	LUCAZEAU	MARINE	TAMISIER	JEAN PHILIPPE
DABEZIES	MARIE-LAURE	MAILLET	PASCALE	TIDJDITI	PIERRE
DENES	ISABELLE	MAIRET	BRUNO	TOLSAU	DIDIER
DUGARIN	VALERIE	MARTINEZ	SYLVIE	VERS	PATRICE
DUPIN	NATACHA	MAURANCE	VIRGINIE	VILPOUX	VALERIE

Les statistiques

	Promouvables	Promu-es
PE au 9e échelon	142	0
PE au 10e échelon	281	32
PE au 11e échelon	60	40
TOTAL	483	72

- 72 promotions ; soit un ratio de 14,91% par rapport au nombre de promouvables.
En 2018, le ratio était de 13,18% (soit 63 promu-es)
- 32 promotions depuis le 10e échelon ; soit 44,44% des promu-es.
En 2018, 46,03% de promotions depuis le 10e échelon (soit 29 promu-es).
- 40 promotions depuis le 11e échelon ; soit 55,56% des promu-es.
En 2018, 54,84% de promotions depuis le 11e échelon (soit 34 promu-es).

Les appréciations :

L'an dernier, un seul avis « satisfaisant » avait été promu, cette année, il y en a 12.

	Avis IA – Promouvables	Appréciations des promu-es					
			S	TS	Exc	S	TS
PE au 9e échelon	1	47	60	33	0	0	0

PE au 10e échelon	6	124	87	61	0	0	32
PE au 11e échelon	1	29	25	3	12	25	3
TOTAL	8	200	172	97	12	25	35
A c. : A consolider ; S : Satisfaisant ; TS : Très satisfaisant ; Exc : Excellent							

Les barèmes

- Aucun barème supérieur à 200 : l'ancienneté maximale des collègues au 11e échelon est de 1 an.
- Tou-tes les collègues ayant un barème compris entre 180 et 200 sont promu-es.
- Un barème de 170 pts n'est pas retenu : la raison tient à l'équilibre femmes/hommes qu'il faut respecter : 80% de femmes et 20% d'hommes.
- Barème promu le plus bas : 150.

Barèmes	Promouvables	Promu-es
200	1	1
190	2	2
180	7	7
170	55	54
160	26	7
150	52	1
140	27	0